



CULTURE ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE d'Amfreville-les-Champs (C.E.P.A.)

INFORMATIONS CEPA

Le nouveau bureau se doit de vous tenir informé de ses actions en toute transparence, en particulier aux **40 familles** qui ont renouvelé ou adhéré à l'association en 2024.



Très bel élan pour notre association



1. Rappel bureau

- Présidente
- Vice-Président
- Trésorière
- Secrétaire

Martine Cordier
Jean-Pierre Lefebvre
Valérie Briard
Camille Follin

CA

- Sandrine Buteau
- Myriam Fassiatty
- Alex Hobbé
- Angéline Lebrun
- Alexandre Thibaut

Les statuts stipulent que les membres du bureau et du CA doivent s'acquitter de leur cotisation afin d'être enregistrés comme actif.

Présence mairie au bureau : le maire et ses adjoints

2. Documents officiels

➤ Préfecture

Suite à la dernière assemblée générale, les modifications de bureau ont été faites et nous avons reçu le récépissé de déclaration de modification.

➤ Statuts

Ils restent inchangés mais toutes modifications doivent être validées en assemblée générale extraordinaire. Le compte rendu sera envoyé à la préfecture.

➤ Pôle gestion fiscale - division des affaires juridiques

- La demande de rescrit est en cours. Seulement après avoir reçu son accord nous pourrons nous déclarer comme association **d'utilité générale** et émettre en fin d'année un reçu fiscal.
- L'enregistrement en cours à la fondation du patrimoine nous permettra également de déclarer notre association comme utilité publique.

Une carte de membre vous est envoyée après chaque adhésion.

➤ Banque

La régularisation a été faite et les 4 membres du bureau sont enregistrés. Tous les chèques ont été déposés.

POURQUOI CETTE ASSOCIATION

Priorité : restauration de la voûte de l'église

La municipalité a besoin d'une association pour demander des subventions auprès des instances du patrimoine. Une convention entre la mairie et CEPA a été présentée et validée par le conseil municipal du 7 juin.

Le maire vient de finaliser le dossier et va l'envoyer fin juin à la fondation du patrimoine en premier lieu pour une durée d'appel des dons sur 5 ans, conformément au dossier de demande discuté en conseil municipal.

Il ne faut pas simplement voir l'église comme un édifice religieux mais avant tout comme le patrimoine du village au même titre que l'ancienne école et la mairie.

Ces trois bâtiments représentent l'histoire de notre village et permettront de transmettre cet héritage patrimonial. « TOUT PATRIMOINE EST UNE MEMOIRE »

Le succès de l'exposition de cartes postales a démontré que les visiteurs, que nous remercions, étaient attachés à des manifestations leur rappelant pour certains, leurs souvenirs d'enfance.

Bien sûr nous n'oublions pas la nature et l'environnement afin d'aider la municipalité à la préserver. Les bénévoles sont toujours les bienvenus :

- les mares
- le verger conservatoire sur l'aire de loisirs
- les chemins

L'association ne se substitue pas au comité des fêtes, elle organise uniquement des événements en lien avec le patrimoine (pierres en lumières, expositions et lotos) qui permettent de réunir des dons pour la restauration de l'église. Par contre les deux associations peuvent travailler de concert pour un projet commun.

Projets pour l'année 2024

Loto

Il est primordial pour l'association de récolter des dons aussi nous envisageons de faire un loto prévu début novembre avec l'aide du comité des fêtes. Une réunion de bureau aura lieu le jeudi 27 juin afin d'organiser au mieux cela.

Exposition de crèches

Des exposants m'ayant fait part de leur souhait d'exposer de nouveau leur crèche, nous envisageons également d'y ajouter des villages de Noël comme par exemple les villages de Provence.

Les enfants du village aidés de leurs parents pourraient nous apporter leur composition début décembre pour qu'on puisse les installer ou alors il serait organisé un mercredi après-midi créatif fin novembre dans la salle du Tilleul si les enfants préfèrent être guidés. Voir avec le comité des fêtes.

Conclusion

Le devis pour refaire la voûte s'élève à 39000 euros pour les merrains. Il faudra prévoir la même somme pour refaire la peinture mais nous n'avons pas encore reçu de devis officiel à ce jour. La municipalité espère avoir des subventions à raison de 80 % mais ce fait n'est pas acquis. **Donc l'association a encore besoin de votre soutien. Tout don même minime est le bienvenu :** bulletin de soutien sur le site internet)

<https://communes.cdcla.fr/app/uploads/sites/6/2024/05/2024-05-22-Vers-adhesion-don.pdf>

Merci par avance et encore toute notre reconnaissance à ceux qui ont déjà adhéré.

Pour l'association CEPA
La présidente Martine Cordier